

Image not found or type unknown



Récépissé titre séjour prolongé

Par **Muriel**, le **04/02/2009** à **09:18**

Bonjour, Mon mari est sénégalais et il a depuis le 3 novembre 2008 un récépissé de demande de titre de séjour valable jusqu'au 27 janvier 2009. Vers le 15 janvier j'ai demandé à notre mairie qu'elle contacte la préfecture afin de savoir où en été le dossier. Le 20 janvier ils nous ont dit qu'il manquait un document que l'on a fourni ensuite, par contre ils nous ont fait un prolongement de récépissé jusqu'à fin avril 2009. Notre soucis c'est que nous avions prévu et réservé un voyage au Sénégal début avril 2009 (voyage à 6 personnes). Notre mairie leur a faxer les réservations d'avions en leur demandant un avancement du dossier, en leur signalant qu'ils auraient peut-être pu nous demander les documents manquants plus tôt. Est-ce que quelqu'un a déjà été dans cette situation et que peut-on faire? Merci. Muriel